

Amendement 1

Malin Björk, Tania González Peñas, Luke Ming Flanagan, Dimitrios Papadimoulis, Stelios Kouloglou, Ángela Vallina, Marie-Christine Vergiat, Marie-Pierre Vieu, Miguel Urbán Crespo, Lola Sánchez Caldentey, Xabier Benito Ziluaga

au nom du groupe GUE/NGL

Terry Reintke

au nom du groupe Verts/ALE

Daniele Viotti

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution

B8-0127/2019

PPE, S&D, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE

L'avenir de la liste des mesures en faveur des personnes LGBTI (2019-2024)

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. invite la Commission à assister et à soutenir les États membres dans la mise en œuvre de programmes d'éducation sexuelle et relationnelle de grande qualité et complets qui fournissent des informations et une éducation sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, conçus en évitant tout jugement, de manière positive et inclusive pour les personnes LGBTI;

Or. en